

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » » » 20

CAHORS : A. LAYTON, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Layton.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	9 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. 1 ^m soir.	1 ^m 00 ^m soir.	2 ^m 42 ^m soir.	3 ^m 52 ^m soir.	5 ^m 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 ^m 45 ^m soir.	4 ^m 39 ^m soir.
10 h. 27 ^m »	5 ^m 45 ^m »	7 ^m 40 ^m »	9 ^m 22 ^m »	9 ^m 41 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 ^m 7 ^m »	3 ^m 1 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 6 Août.

DISCOURS DE M. GAMBETTA A TOURS

M. Gambetta fait un éloge chaleureux de M. le Président de la République. Il expose ensuite ses idées et ses vues sur la situation actuelle et commence par la défense des 363 injustement attaqués, car ils ont bien mérité du pays en triomphant du pouvoir personnel.

Il regrette que l'adoption du scrutin de liste, n'ait pas permis de consulter, d'une manière plus large et plus profonde les couches de la démocratie. L'orateur se déclare partisan de l'existence de deux Chambres, malgré les fautes commises par le Sénat. Certains esprits voudraient profiter des armes que le Sénat a données contre lui pour le détruire.

M. Gambetta croit qu'il faut défendre devant le pays l'existence tutélaire de cette Assemblée, et seulement en modifier le régime électoral et les attributions.

L'orateur ne pense pas que pour faire les élections il soit nécessaire de passionner les esprits par un grand programme.

Au point de vue économique individuel et social, on peut faire beaucoup par l'instruction. Par une instruction graduée permettant à chacun de devenir l'égal de quiconque, à condition d'avoir fait ses preuves de capacité et d'honnêteté. L'orateur veut donc que l'Etat après avoir assuré à l'enfant le premier capital qu'on appelle l'école primaire, lui donne, par la gratuité absolue, les moyens de passer par tous les concours et toutes les épreuves. Il faut donc prodiguer des bourses dans les lycées au mérite et abaisser le prix de la pension.

M. Gambetta veut aussi la liberté, complète d'association.

Il parle ensuite de l'impôt sur le revenu; il voudrait qu'on développât les contrats d'assurances sur la vie, contre les accidents et aussi contre la destruction des moissons et qui sont souvent enlevés au moment où les cultivateurs vont les cueillir.

« Voici ce qu'il faut à mon sens, dit M. Gambetta en terminant, demander au suffrage universel :

1^o Au point de vue constitutionnel, réforme partielle, en se bornant aux points indiqués; 2^o Au point de vue politique, constitution d'une majorité où la France puisse se reconnaître; 3^o Enfin, la reconstitution et le respect des prérogatives du pouvoir administratif.

« La parole va appartenir dans quelques jours à la France; elle est maîtresse d'elle-même, elle dira bien haut ce qu'elle veut, et, qu'elle que soit sa réponse, il n'entrera dans la pensée de personne, ni une idée de résistance, ni une idée de convoitise. S'il y a division, ce sera une rivalité de devoir, sinon une rivalité de pouvoir. » (Applaudissements prolongés).

Les dégrèvements d'impôts.

Ce n'est pas seulement dans le domaine politique que la Chambre a porté son esprit réformateur; elle s'est préoccupée d'une égale

solicitude de la bonne gestion de nos finances et de la diminution des charges qui pèsent sur les masses laborieuses. Elle aurait pu être tentée de remanier tout notre système financier. Elle a jugé plus pratique de s'assurer tout d'abord des plus-values croissantes par une administration prudente et économe et de consacrer à aboir les taxes si onéreuses qui avaient dû être établies à la suite et comme conséquence de la guerre follement déclarée par l'empire.

C'est ainsi qu'elle a pu successivement opérer :

La suppression de la surtaxe de deux décimes et demi sur le sel;

L'abaissement des taxes postales et télégraphiques et la fusion de ces deux services;

La suppression de l'impôt sur les savons;

La suppression de l'impôt sur la petite vitesses;

La réduction de 1 fr. 50 à 0 fr. 30 du droit de timbre proportionnel sur les effets de commerce;

La réduction de l'impôt sur les boîtes;

La suppression des droits sur la nicotée;

La suppression du timbre sur les mandats de poste;

La réduction de 43 à 20 centimes du nombre des centimes sur la contribution des portes;

La diminution des droits réstant de la loi sur les ventes de biens de mineur;

La diminution de la contribution sur les chevaux et voitures et sur les messageries;

La suppression des droits de navigation;

La gratuité des inscriptions dans les facultés de l'Etat;

Le dégrèvement des sucres;

Le dégrèvement des vins et cidres;

Les dégrèvements résultant d'organisation des colis postaux;

Enfin la décharge, au profit des communes, des contributions qui résulteraient pour elles de la gratuité de l'enseignement primaire;

L'ensemble de ces dégrèvements représente aujourd'hui un total annuel de 300 millions.

Et ces magnifiques résultats ont été réalisés possibles par le développement inouï de la richesse et du crédit de la France coïncident avec un accroissement de tous les services publics, avec l'organisation d'un grand nombre de petits traités, avec un amortissement d'environ 1 milliard, venant s'ajouter aux amortissements antérieurs.

Quel est le peuple qui nous offre actuellement un pareil spectacle? dans quel autre temps la France avait-elle alléger ainsi ses charges?

CHRONIQUE ÉLECTORALE

1^{re} CIRCONSCRIPTION DE CAHORS.
Simple avis
A MM. TALOU ET RELHIÉ.

Nous estimons que l'accord ne pourra se faire sur le chef du candidat républicain dans la 1^{re} circonscription de Cahors. Pour lutter tant, il y avait un avantage marqué contre le député sortant, il aurait fallu une personnalité autre que la remarquable que les futurs candidats à la candidature. — Il y a des noms qui s'im-

posent parfois! eh! bien, nous l'avons avec une franche sincérité, sans aucun parti pris: ni M. Relhié, malgré le vœu exprimé par M. Gambetta dont il est l'ami personnel, ni M. Talou, homme très sympathique et dont le libéralisme n'est pas de fraîche date, ne nous paraissent suffisamment solides pour combattre séparément le candidat de l'appel au peuple.

Nous ne voulons citer aucun nom; mais nous persistons à affirmer que les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les délégués des conseillers municipaux, réunis en congrès, auraient fait surgir la candidature qui, nous le croyons, aurait triomphé de celle du comte Murat. A un grand nom il fallait opposer un grand nom. Pour lutter contre le défenseur de l'empire il était nécessaire de désigner un candidat républicain sans épithète, et de ne pas lui demander son origine, ni son ancienneté dans la phalange républicaine.

Eh! bien le Congrès tant demandé ne se réunira pas; nous nous souviendrons un jour de l'apathie et de l'incurie de certaines personnes.

Et pourtant il faut renverser le comte Murat. Pour atteindre ce but, nous pensons que MM. Talou et Relhié doivent aller ensemble au feu; ce ne sera pas trop de leurs efforts communs pour vaincre.

Si un deuxième tour de scrutin devenait nécessaire le candidat républicain le moins favorisé saurait faire son devoir; la discipline commanderait alors à tous les républicains sans exception de voter, lors du scrutin de ballottage ou pour M. Talou ou pour M. Relhié.

Cet avis désintéressé aura-t-il le même succès que la demande du Congrès? Nous l'ignorons; mais nous ne nous fatiguerons pas de nous lasser pas. L'intérêt que nous portons à la cause républicaine est trop grand pour nous empêcher de dire des vérités parfois cruelles, mais nécessaires.

MM. Talou et Relhié, si vous ne recherchez pas les honneurs, on le sait; allez au premier rang des républicains combattre ensemble un bon combat; si vous succombiez, les libéraux vous consoleraient et vous remercieraient d'avoir défendu le drapeau de la République. Si l'un de vous deux triomphait du candidat réactionnaire, son succès sera fêté par tous les républicains, républicains conservateurs, progressistes, opportunistes etc.

Quant à nous, qui donnons, nous le répétons, cet avis entièrement désintéressé à MM. Talou et Relhié, nous nous abstenons d'indiquer nos préférences; nous voterons, le 21 août, pour l'un des deux candidats républicains; mais, dans le Journal du Lot, dans ce journal qui a toujours été l'ennemi de la polémique, des commérages et des cancans, nous nous bornerons à dire à tous les libéraux :

Pas d'abstention! Aux urnes! Votez pour la République vraiment sage et libérale.

Un républicain conservateur.

La Réunion publique du 4 août.

Nous nous permettons de rappeler pour mémoire à nos lecteurs que la réunion publique, annoncée par une affiche anonyme, a eu lieu avant-hier jeudi, à 8 h. 1/2 du soir au théâtre de Cahors. L'assistance était des plus nombreuses.

Un bureau provisoire composé de MM

Bourdon président, Edoux, Bousquet, Rouquette et Gagnebè, assesseurs, tous conseillers municipaux de notre ville, a été déclaré définitif par une majorité difficile à discerner.

M. Bourdon, élu président, a dirigé les débats, qui ont été parfois bruyants et orageux avec une rare partialité. Et tout d'abord, nous adresserons deux graves reproches à cet honorable édile. On ne conduit pas une réunion publique presque entièrement composée d'électeurs, comme une classe de troisième dans un lycée; ensuite quand on se prétend libéral, quand sous l'Empire et au Seize Mai, on a combattu la candidature officielle, on devrait avoir le bon esprit de ne pas déclarer à des hommes indépendants qu'une seule candidature républicaine peut être posée dans la première circonscription de Cahors. N'est-ce pas là faire de la candidature officielle d'une manière tout à fait nationale? N'est-ce pas faire encore de la candidature officielle, M. Bourdon, que de dire que votre candidat est pauvre et que M. Relhié est riche? En agissant ainsi, le candidat républicain, qui devrait connaître la vérité, falsifie les faits avec une mauvaise conviction.

Le succès d'une candidature républicaine, le succès d'une candidature unique qui, remuée, ainsi que l'officiel, n'a pas été applaudies cinq sages aient désiré quelques-uns de notre conseil municipal.

Un avocat remarquable du barreau de Cahors, l'honorable M. Pouzet, a, avec un grand bon sens, établi les faits qu'avait défigurés M. Bourdon. Il a donné une leçon méritée au président qui, pourtant, lui, n'avait que des conseils à donner. M. Bourdon avait bien voulu le déclarer à la réunion avec une modestie toute républicaine. M. Pouzet a rappelé l'honorable Président à son rôle impartial en avouant que tout Cahors savait que le brillant et sage élève de M. Bourdon avait un compétiteur, non plus maintenant pour le prix d'excellence, mais pour la députation.

C'est à ce moment que l'honorable M. Talou a demandé la parole. Dans une franche et brillante improvisation, le conseiller général de St-Géry s'est affirmé candidat à la candidature; il a déclaré qu'il serait candidat définitif, si un Comité agréait sa personne; au cas où il n'en serait pas ainsi, il serait prêt, a-t-il ajouté, à soutenir son heureux compétiteur, parce que la discipline est nécessaire dans les rangs républicains. Ensuite M. Talou s'est excusé d'être entièrement d'avoir eu et de posséder aujourd'hui des opinions orléanistes. Pour le prouver, il a exposé en termes vifs et brefs sa carrière politique. La réunion a favorablement accueilli les déclarations du candidat inconnu à M. Bourdon.

Un orateur véhément et emporté a succédé à M. Talou; j'ai nommé M. Andrieu, l'orateur cadurcien qui s'est révélé lors des élections municipales et qui, jeudi, fit une chute soudaine et bien rapide, malgré l'appui chaleureux du président. M. Andrieu, d'abord applaudi, souleva les protestations de la réunion presque entière et dut abandonner la tribune, après avoir favorisé, sans le vouloir, la candidature Talou.

Enfin, vint M. Relhié, l'honorable chef de la municipalité. Il se proclama candidat, ce qui n'étonna personne, et déclara qu'il n'était pas préparé pour exposer un programme; mais, toutefois, il demanda qu'on voulût bien lui poser quelques questions.

malgré les efforts de M. Bourdon, la... fut demandée par les électeurs qui... abandonnèrent le président à ses études bien incomplètes sur l'impartialité nécessaire à celui qui se charge de diriger une réunion de 1,500 personnes.

Et maintenant, faut-il expliquer les résultats de cette réunion sur laquelle comptaient les sages du comité d'initiative?

Bourdon fit nommer un comité de 18 personnes appartenant aux six cantons de la première circonscription. Ce comité s'adjoindra le bureau présidé par M. Bourdon, des électeurs affluents qui seront convoqués, et demain, dimanche, il tiendra séance dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Dans cette séance sera choisi le candidat qu'on opposera à M. Murat.

Voilà sommairement exposés les grands incidents de la réunion publique de jeudi. Nous en tirerons les conclusions suivantes : on n'a pas abouti; on n'a fait aucun pas. Ah ! pardon, il y a eu un résultat patent : on a empêché M. Bourdon de faire acclamer son candidat M. Relhié. Les résultats auraient été bien différents, si le Congrès que nous avons tant acclamé, s'était réuni. Le Congrès avait seul qualité pour choisir l'adversaire d'un homme aussi sympathique et aussi redoutable que le comte Murat.

Le conseil municipal de Cahors a voulu imposer un candidat de son choix, il a déjà échoué en partie; mais, en attendant, un temps précieux a été perdu; on le verra le 21 août.

Un républicain conservateur.

2^e CIRCONSCRIPTION.

C'est de l'argent, disent les anglais, combien il est chose précieuse. Or, ce qui est en Angleterre est aussi vrai en France. On ne comprend pas les républicains et leur candidat M. Béral.

Depuis le 1^{er} janvier 1879, la ville des élections... Vous avez été témoin de ce mouvement dans le courant républicain les douteux, et détermina l'énorme succès du...

Le même phénomène, le même entraînement se manifeste aujourd'hui bien clairement aux yeux de ceux qui suivent de près la campagne électorale de notre circonscription.

Ce mouvement de la population vers la République était facile à prévoir; il n'est que la conséquence naturelle du mouvement qui a produit les élections sénatoriales.

Le 5 janvier 1879, en voyant la majorité du Conseil général, celle des conseils d'arrondissements et celle des conseils municipaux, voter pour la République, les réactionnaires de toutes nuances, bonapartistes, légitimistes, orléanistes, sentirent que le terrain allait manquer sous leurs pas.

Le drapeau que tient en main M. Béral, c'est le drapeau victorieux que tenaient M. Delord et M. Roques.

Les électeurs de nos campagnes le reconnaissent parce qu'il a une couleur bien définie, celle de la République, et elles le suivront parce qu'il est le drapeau du gouvernement actuel, le drapeau de la France.

Si la campagne électorale est franchement ouverte par les républicains, nous ne pouvons pas dire que la lutte électorale soit commencée.

M. de Valon n'a pas donné de ses nouvelles. Aurait-il songé un moment à suivre dans sa retraite son cher patron, M. Rouher, qui lui, hésite complètement le champs de bataille?

Ou bien n'aurait-il pas encore fait le choix de son drapeau? Car, enfin, nous l'avons en sincérité, nous sommes curieux de savoir sous quel titre, sous quel patronage il entrera. Nous l'avions toujours cru hostile, aussi n'avons-nous pas été peu de ne pas voir son nom parmi les candidats de nos campagnes. C'est là que git la grande difficulté.

Entre ce candidat drapeau, soldat d'une cause désespérée, séparé de tout appui et le chef politique et un candidat qui porte en main le drapeau du gouvernement actuel et qui est le soldat de la cause nationale, entre

M. de Valon et M. Béral, les électeurs éclairés et de bon sens auront bientôt fait leur choix. DAYMARD.

DECLARATION DE M. ÉLOI BÉRAL.

A l'appel qui lui a été fait par les nombreux électeurs formant la réunion de Luzech, M. E. Béral vient de répondre par la proclamation suivante :

Mes chers compatriotes,

J'ai reçu la délibération par laquelle les délégués des diverses communes de la 2^e circonscription de Cahors n'ont désigné à l'unanimité comme candidat républicain de cette circonscription aux élections législatives qui vont avoir lieu.

Laissez-moi vous dire d'abord, combien j'ai été profondément touché de ce témoignage de sympathie, qui resserra encore, si c'est possible, les liens déjà si étroits qui existaient entre nous.

Le délai si court qui nous sépare du jour des élections, ne nous permettrait guère d'élaborer de discuter et d'arrêter ensemble un programme détaillé résumant nos vœux et nos aspirations.

Mais, vous connaissez assez mes convictions pour être assurés que si j'avais l'honneur d'être député, j'appuierais énergiquement, conformément à vos désirs, la politique franchement libérale et démocratique, résolument progressive et réformatrice que, comme vous le dites, la France attend de la nouvelle Chambre, et qui, en assurant la paix à l'intérieur, peut seule faire largement participer le pays aux bienfaits d'un gouvernement vraiment républicain.

J'accepte donc, avec reconnaissance la mission que vous voulez bien me confier, de soutenir encore avec vous, dans notre circonscription, la cause républicaine, qui cette fois, j'en ai la certitude, triomphera définitivement de tous ses adversaires.

Veillez agréer avec tous mes remerciements l'expression de mes sentiments le plus dévoués.

E. BÉRAL. Conseiller d'Etat.

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

Fête patronale de Salviac.

VISITE DE M. ROBERT CALMON.

Monsieur le Directeur, Notre petite ville célébrait hier sa fête patronale.

Dès la première heure, encore mal éveillée, la coquette songeait déjà à ses parures; elle se faisait apprêter, s'enguirlandait, se pavait. Les maisons de notre petit boulevard étaient tout orgueilleusement étalées leurs pierres fraîchement taillées, les fleurs de la nouvelle balle, fières de leurs gracieux corsages, se préparaient à recevoir dignement l'honneur pour le bal de la journée. Et ment notre belle église, lancée à quand les cloches les fidèles au Saint lieu, on toute volée, ont été ému en voyant défiler cette foule émaillée de fleurs et gracieuses têtes qu'animait la joie la plus pure.

A deux heures les jeux commencent, et la cime couronnée du mâât de cocagne bien que consciencieusement enduit, l'arbre au sommet duquel beaucoup en ce monde, comptent l'hôte; son orgueil a été vaincu et la couronne a été enlevée aux applaudissements de la foule.

La course aux gourmands n'a pas été divertissante, et ce jeu singulier, bien imaginé d'ailleurs, a provoqué bien des éclats de rire.

La course aux ducs, la course à la bague ont vu de nombreux compétiteurs. Comme toujours, dans ces sortes de jeux, un équilibre rompu, des anneaux manqués, des coups de baguette portés dans l'espace excitaient des émotions diverses suivant l'intérêt que chacun portait au concours.

Après quatre heures et demie, un char fort élégamment construit et décoré, a fait son apparition sur la place. Il était surmonté d'un enfant vêtu de la toge romaine, ayant sur sa belle tête la couronne étoilée et à la main le drapeau tricolore qu'il portait avec une digne fierté. Il remplissait parfaitement son rôle, et c'était vraiment une statue vivante de la République que nous admirions en lui.

Ce char était précédé d'une cavalcade aux costumes aussi riches que variés.

En milieu, devant le char, des musiciens jouaient la grande et noble *Marseillaise* qui ne saurait vieillir et fera toujours tressaillir le cœur de la France.

Au moment où le cortège parcourait nos rues, le bruit se répand que M. Robert Calmon est attendu à dîner, vers cinq heures, chez M. Izarn, avocat. Aussitôt, par un mouvement spontané, char, cavaliers et musique, suivis d'une foule compacte, vont à sa rencontre.

M. Calmon ne tarde pas à arriver en effet.

Un des organisateurs de la fête s'avance et lui offre un bouquet, en lui souhaitant la bienvenue. Un immense cri de : Vive M. Calmon ! s'échappe à

ce moment de toutes les poitrines. On place la voiture devant le château au milieu de la cavalcade et le cortège rentre ainsi en musique en tête, et décrivant un long circuit, conduit M. Calmon chez M. Izarn.

Arrivé dans la cour, M. Calmon a vivement remercié les organisateurs de la fête et la population du témoignage de sympathie dont il vient d'être honoré, promettant d'en garder toujours le meilleur et le plus reconnaissant souvenir.

Cette allocution est saluée par de nouveaux cris de : Vive M. Calmon !

Pendant le dîner, la musique est allée jouer dans la cour de M. Izarn.

M. Calmon a remercié les exécutants de cette démarche dont il est profondément touché.

La encore, ces paroles sont suivies des cris répétés de : Vive M. Calmon !

La nuit semble vouloir étendre son voile; mais, les lampions et les lanternes vénitienues s'allument de tous parts et continuent le jour.

Neuf heures sonnent, la foule se dirige vers le feu d'artifice installé dans un champ aux portes de la ville. En face se trouve une petite éminence sur laquelle ont été disposés des sièges réservés. M. Calmon y prend place au milieu des notabilités, et sur l'invitation qui lui en est faite, il met feu au dragon qui va allumer la première pièce.

La dernière des trois pièces a été surtout fort remarquée. Elle consistait en un grand écusson aux initiales de la République, et de la base s'échappaient mille fusées en serpenteaux formant, comme encadrement, deux immenses guirlandes.

La foule a applaudi avec enthousiasme. Tout n'est pas fini là, et un superbe ballon nous attendait sur la place. En quelques instants il a atteint une hauteur considérable et a disparu.

Nous avons hâte de reprendre un public homme M. Baldy horloger, qui avait composé le feu d'artifice et fait le ballon. Nous savions bien que M. B. était un habile mécanicien; mais nous ignorions le remarquable talent pyrotechnique qu'il nous a révélé dans cette occasion.

Qu'il reçoive nos plus chaleureuses félicitations. La fête s'est terminée par un bal qui s'est prolongé bien avant dans la nuit. M. Robert Calmon a quitté ce matin notre ville. Il y laisse d'excellents et durables souvenirs; il en aura la preuve aux élections du 21 août, — car chacun sait que M. B. de Calmon est synonyme de services rendus, et qu'on n'ignore pas d'avantage la grande et légitime influence dont jouit l'honorable vice-président du Sénat.

Nous avons longtemps voté pour l'Empire et ses partisans; mais, depuis la mort du Prince Impérial, nous n'avons plus d'espérance que dans la République se rallie aujourd'hui ce côté, et notre population se rallie franchement à la République sous le nom de M. Robert Calmon.

Ce candidat inspire à la population une confiance; il nous offre des garanties telles que la population sera toute heureuse de lui donner ses suffrages.

Recevez Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute estime et de mon dévoué service.

UN HABITANT DE SALVIAC.

LE PONT DE SAINT-ARIN-LABOUVAL

Commencé en mai 1871, ce pont vient d'être livré à la circulation, samedi, le 1^{er} août 1881. Les piles et les culées de ce pont sont en pierre de taille, les quatre ans sont en fer de fonte et les poutres sont en fer de première qualité. Les quatre ans sont en fer de fonte et les poutres sont en fer de première qualité. Les quatre ans sont en fer de fonte et les poutres sont en fer de première qualité.

Elle regretteront pas les services spontanés qu'elles ont faits. Le département et l'Etat sont venus à leur aide très généreusement.

Que n'emploie-t-on ainsi à creuser des canaux si utiles, l'argent qu'on jette inutilement pour la prétendue canalisation du Lot!

Beaucoup de sources sont déjà tarées. On se demande si le Lot ne tarira pas à son tour. Les anciens prétendent ne l'avoir jamais vu maigre. Quelques-uns cependant se souviennent de la grande sécheresse de 1832 et lui compareraient celle de cette année au point de vue de l'assèchement des eaux et à beaucoup d'autres égards.

La campagne fait peine à voir. Tout est desséché par un vent du sud-est qui, sans doute, nous vient d'Afrique comme d'habitude pour rafraîchir la terre et les polites à tête chaude.

Un nommé Vergnier, âgé de 27 ans, représentant de justice, a été arrêté sur les chantiers du chemin de fer en construction où il était employé et écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation de vols d'effets.

L'inculpé a fait des aveux complets.

Discours de M. Fayolle, professeur de quatrième. (Fin).

La patrie, mes chers Amis, ne doit pas être considérée comme une prison étroite qui enfermerait arbitrairement dans des frontières de hasard les instincts et les aspirations humanitaires des peuples. Les Pyrénées et les Alpes n'ont pas été bâties par un conquérant, comme le rempart d'une citadelle exposée à tous les revers de la fortune militaire : elles se dressent dans les airs, par ordre de la nature, pour séparer des mœurs, des idées et des sentiments incompatibles, par des barrières reconnues infranchissables si l'on considère que les brèches d'un jour peuvent être facilement réparées. Cette tradition nationale qui résiste à la longue à toutes les tentations d'annexion violente, surtout lorsqu'elle est fondée sur plusieurs siècles de gloire et de patriotisme, commande à l'écrivain de chercher son inspiration dans ce domaine de l'intelligence et du cœur, constituant la patrie bien mieux que des frontières physiques, et d'élever son œuvre comme un obstacle de plus aux envahissements de l'ennemi.

C'est surtout au milieu des épreuves imposées par la fatalité à tous les peuples qui ont une histoire, que cette tradition nationale doit réunir autour d'elle, dans un effort commun, toutes les forces intellectuelles d'une nation. Et pourquoi l'écrivain français déserterait-il les habitudes de ses ancêtres, éprouvées par quatre générations d'hommes supérieurs, pour pactiser avec le goût passager et l'allure changeante de l'étranger vainqueur ou vaincu? Serait-ce, par hasard, que les fantaisies littéraires de ces derniers temps ont altéré l'idée que l'on doit se faire de l'esprit français et contribué à répandre cette calomnie ridicule que la légèreté et l'indiscipline devaient être considérées chez nous comme une tradition nationale?

Il est vrai que le besoin de rire est le trait le plus original de notre race; mais qui donc n'a point observé qu'au milieu même de ses folies, la race gauloise se montra toujours sociable et douce, raisonnable autant que spirituelle, tempérant la satire par la naïveté, et suppléant à la délicatesse du goût et à la force du génie par la finesse de son bon sens. Rome conquérante avait laissé sur elle l'empreinte de cet esprit utilitaire qui avait transformé tout un peuple en soldats, en agriculteurs et en politiques, tantôt que le christianisme, à son tour, en réduisant toutes les pensées à la pratique, et toute philosophie à une règle de conduite pour quiconque a de la bonne volonté, lui apprit à subordonner les spéculations de pure curiosité aux vérités de la morale. Et lorsque cette race eut grandi avec ses qualités et ses défauts, cette tendance disciplinaire se développa en même temps qu'elle, de sorte que cette nation, regardée comme si légère, est devenue la plus sage de toutes les nations, la plume à la main : la langue française a été pendant deux siècles l'organe préféré de la raison. Bien plus ce même peuple, toujours si léger, a donné maintes fois dans son histoire l'exemple le plus frappant du respect de la logique et de l'autorité, poussées jusqu'à l'intolérance et au fanatisme.

Aussi faudrait-il laisser passer sans y répondre les attaques parties d'une race rivale, s'il n'était intéressant de constater qu'en méconnaissant de parti pris la logique puissante du Français, né raisonneur autant que malin, elle prouve par son exemple que l'amour de la patrie lui-même peut avoir ses excès. Par amour de la patrie, en effet, il ne faut pas entendre cette passion du montagnard qui préfère sa montagne à l'univers et ne veut pas en sortir; mais cette passion sérieuse et vitale qui fait la force des nations, en s'appropriant les qualités des autres patries pour les ajouter aux qualités de la sienne. L'isolement est funeste aux nations comme à l'individu. Non, l'homme ne doit pas borner sa pensée à la vallée où il est né : l'amour de la patrie ne doit pas être la passion du clocher. D'ailleurs, si nous considérons que la grandeur d'une nation se mesure à l'influence de ses lettres sur les autres nations, l'écrivain n'a-t-il pas le devoir de s'élever au-dessus des caractères particuliers de la race, par lesquels les hommes se ressemblent le moins, pour s'élever jusqu'à ces caractères généraux par lesquels ils se ressemblent le plus? Il faut qu'il aime assez sa patrie pour avoir l'ambition d'y donner en quelque sorte droit de cité à tout le genre humain : en un mot, il doit confondre la tradition nationale, toujours incomplète, dans la tradition humaine, dont le respect est considéré chez lui comme le signe même du génie.

Si l'art, d'après la définition d'un critique autorisé, est l'expression des vérités générales dans un langage définitif, l'écrivain ne peut ajouter à la qualité d'homme que le privilège d'exciter, de comprendre et d'exprimer les aspirations de tous les hommes, sans distinction de caste et de patrie. Que nous demandons-nous en effet, lorsque notre esprit s'arrête sur son œuvre, sinon l'apaisement

de ces désirs impérieux, de ces espérances vagues qui marquent le réveil de nos facultés se cherchant elles-mêmes? Cette langue que nous bégaions tous, n'est-il pas vrai que nous voulons la retrouver chez lui, enrichie naturellement par une grâce d'expressions plutôt bien employées que nouvelles, par une fécondité de tours plus heureux que surprenants. Ces passions et ces vérités qui sommeillent dans toutes les âmes, n'exigeons-nous pas qu'il les devine, pour les produire à la lumière par une force, une profondeur de génie qui supplée à notre faiblesse? Quelques lignes sur le peu de durée de la vie, sur l'amour maternel ou sur tout autre sujet aussi neuf excitent plus d'admiration que les rêveries les plus ingénieuses: n'est-ce point que beaucoup de gens ont peur de mourir, que tous nous sommes aimés par nos mères et qu'il en est bien peu qui aient vu passer même en rêve les vagues silhouettes des gnomes ou des sylphes fantastiques. L'écrivain le plus original est celui qui sait être le plus humain.

Semblable donc à ce philosophe de l'antiquité qui, suivant l'expression du poète, osa s'avancer au-delà des remparts enflammés du monde et contempler l'univers dans son immensité, que l'écrivain s'élève assez haut pour embrasser dans son ensemble la race humaine, cet homme éternel qui vit toujours et apprend sans cesse. Qu'il s'élève encore, et bientôt au-dessus des rêves les plus orageux, des passions les plus effrénées, il reconnaîtra la main puissante d'une sagesse inébranlable qui les dompte et les maîtrise! Cette sensibilité, qui semble n'avoir d'autre loi que ses caprices, a-t-elle inventé depuis l'origine du monde une nouvelle douleur? Comme Niobé changée en statue de pierre, elle pleure éternellement les mêmes larmes. Et l'imagination, cette partie décevante dans l'homme, si fourbe et si mobile, ne recommence-t-elle pas toujours, avec les mêmes applaudissements des sots et des habiles, la même comédie de ses ridicules et de ses folies? Ces facultés impuissantes dans leur activité même, condamneraient la race humaine à se répéter toujours, si la raison qui commande plus impérieusement qu'un maître, ne les réduisait à servir ses desseins, pour assurer au milieu des rires, des douleurs, des sottises et des crimes, sa marche triomphante vers le progrès. Ainsi, sur un vaisseau battu par les vagues d'une mer inconnue, retentissant des cris d'un équipage en révolte, Christophe Colomb, confiant en son génie, brave les coups de la mer, pour en faire la complice de son audace, calme le courage ému de ses matelots, devenus les instruments de sa conquête, et, tandis que les flots redoublent de courroux et l'équipage de sa haine, le pilote sublime montre du doigt la terre promise apparaissant à l'horizon.

C'est en s'inspirant de cette raison perfectible, au risque de subordonner à son gouvernement ces facultés de l'imagination et de la sensibilité, stériles par elles-mêmes dans leur désordre et leurs caprices, que l'écrivain élèvera son œuvre comme un monument durable, défendu et protégé à travers les siècles, par l'intérêt autant que par l'admiration de l'humanité tout entière. Qui donc oserait dresser contre elle les vaines menaces de son orgueil?

Il nous appartient, mes chers amis, de suivre l'exemple qui nous est donné par l'écrivain de génie. Nous avons comme lui un droit indéniable à la liberté: comme lui, nous avons le devoir de la discipline, sans laquelle l'esprit de l'homme, quel qu'il fût, ressemblerait à ces fleuves qui vont perdre leurs eaux, en se débordant, dans les plaines qu'ils envahissent. Oui, prenons-les pour modèle: à nos fantaisies personnelles, sachons opposer les idées de notre temps et les qualités de notre race développées et contrôlées en quelque sorte par le témoignage unanime de l'humanité. Le bon sens et le goût ne s'apprennent point dans l'asservissement, mais par la conception profonde des devoirs de notre esprit, considéré dans ses rapports avec la tradition. A mesure que l'esprit se développe par le travail, il devient plus libre et aussi plus discipliné.

Tel est, mes chers amis, l'intérêt puissant de ces études littéraires que l'on est porté parfois à considérer comme un luxe inutile, dans une société avant tout scientifique. La meilleure préparation, je ne dis pas seulement à la science, mais encore à toutes les conditions différentes de la vie, est, sans contredit, l'étude sérieuse et profonde de ces modèles immortels que nous proposons à votre esprit, encore incertain et flottant, afin qu'il en tire petit à petit les leçons les plus saisissantes de bon sens et de sagesse. Ces leçons, mes chers amis, ne les oubliez jamais, pour qu'il soit toujours possible, dans les différentes carrières que vous entreprendrez, de reconnaître en vous les disciples fidèles de cette grande Université, qui ne se contente pas de vaincs diplômes, mais qui prétend élever pour la Patrie des citoyens sages autant que généreux, attachés à la liberté autant que respectueux de la règle!

Un élève du Lycée de Cahors, Brunet, Ludovic, de la classe de philosophie, vient de remporter le 2^e accessit en physique et chimie au concours général des Lycées et Collèges des départements. Ce brillant succès fait le plus grand honneur au Lycée de Cahors et au professeur du jeune lauréat, M. Périer.

La nécessité fut toujours la mère de l'industrie. A Biars, canton de Lauzès, l'eau manquait. On s'est souvenu d'une tradition populaire d'après laquelle un puits très profond, creusé jadis par des Bénédictins, aurait existé sur la place non loin de l'église. Le maire intelligent fait sonder le terrain et, à la grande satisfaction de tous on découvre, sous le grand ormeau du milieu de la place, l'orifice du puits légendaire. Toute la population s'occupe en ce moment à retirer les déblais qui comblent entièrement ce puits creusé dans le roc vif d'une façon irrégulière mais très soignée.

BIBLIOGRAPHIE

La carte de France au 1:100,000 dressée par le service vicinal par ordre du Ministre de l'Intérieur.

Le ministère de l'Intérieur vient de publier 17 nouvelles feuilles de la carte au 1:100,000 ce qui porte à 67 le nombre des feuilles actuellement mises à la disposition du public. (*)

Nous avons à cette même place, entretenu nos lecteurs de la carte établie par le Service vicinal et du but que poursuivait l'administration, de constituer un véritable Dictionnaire des routes et des chemins, constamment tenu à jour: nous avons fait connaître la valeur cette œuvre, sa clarté, les garanties qu'elle offre et les soins apportés dans son exécution. Tout en louant les précieux résultats déjà obtenus, nous ne pouvions cependant nous empêcher de regretter que la nouvelle carte se bornât à donner les seules indications relatives à la planimétrie, alors que pour un document aussi important, se manifeste évidemment l'intérêt de renseignements précis sur les altitudes, justifiant le tracé des voies construites ou dirigeant dans un premier choix rapide de celles à établir.

Cette lacune vient d'être comblée, le ministre ayant décidé que, dorénavant, la carte au 1:100,000 porterait le figuré du terrain avec indication de cotes d'altitude. Les feuilles déjà gravées, qui ne donnaient que la planimétrie, recevront cette addition lors de leur prochaine mise à jour. Les feuilles nouvellement remises au graveur paraîtront complètes.

La série éditée aujourd'hui nous montre ce que devient l'œuvre et justifie notre désir d'attirer sur elle l'attention.

Les formes du terrain sont figurées au moyen d'un estompage à teintes dégradées d'un effet saisissant; elles sont accentuées par l'emploi, pour l'éclairage, de la lumière oblique. Il nous a été donné de parcourir, au ministère, les nombreux essais faits, depuis quelques mois, pour cette étude de l'éclairage: nous avons été particulièrement séduit par ceux qui correspondent à la région mouvementée des Alpes et dont nous ne saurions mieux comparer l'effet qu'à celui produit par la photographie d'un plan relief éclairé obliquement. Nous approuvons également l'heureux choix du ton mine de plomb em-

(*) Liste des feuilles en vente: Noirmoutiers (nord), VII 20. — Noirmoutiers (sud), VII 21. — Ile d'Yeu, VII 22. — Pornic, VIII 20. — Challans, VIII 21. — St-Gilles, VIII 22. — Les Sables-d'Olonne, VIII 23. — Nantes, IX 20. — Montaigu, IX 21. — Laroche-sur-Yon, IX 23. — Luchon-Talmont IX 23. — Bayeux, X 11. — Cholet, X 20. — Les Herbiers, Poitiers, X 21. — Chantonnay, X 22. — Luçon, Fontenay le comte, X 23. — Douvres, la Délivrande, XI 11. — Bressuire, XI 21. — Parthenay, XI 22. — Niort, XI 23. — Le Havre (nord), XII 10. — Le Havre (sud), XII 11. — Le Mans (sud), XII 17. — Tours, XIII 49. — Ste-Maure, XIII 20. — Lussac, XIII 23. — Confolens, XIII 24. — Rochechouart, XIII 25. — Nontron, XIII 26. — Loches, XIV 20. — Montmorillon, XIV 23. — Bellac, XIV 24. — Limoges, XIV 25. — Aigurande, XV 23. — La Souterraine, XV 24. — Bourgueuf, XV 25. — Pithiviers, XVI 16. — Aubusson, XVI 25. — Senlis, XVII 12. — Château-Landon, XVII 16. — Cambrai, XVIII 8. — St-Quentin, Péronne, XVIII 9. — Chauny, XVIII 10. — Soissons, Compiègne, Villers, Cotterets, XVIII 11. — Crépy-en-Valois, XVIII 12. — Conlommiers, Meaux, XVIII 13. — Provins, XVIII 14. — Montreuil, XVIII 15. — Le Cateau, XIX 8. — Guise, XIX 9. — Laon, XIX 10. — Fismes, XIX 11. — Château-Thierry, XIX 12. — Montmirail, XIX 13. — Romilly-sur-Seine, XIX 14. — Nogent-sur-Seine, XIX 15. — Florac, XIX 31. — Avesnes, XX 8. — Vervins, XX 9. — Château Porcien, XX 10. — Reims, XX 11. — Reims Epernay, XX 12. — Vertus, XX 13. — Mézières, Charleville, XXI 9. — Rethel, XXI 10. — Châlons-sur-Marne, XXI 13. — Sedan, XXII 10.

ployé pour l'impression de la montagne; toutes les autres indications de cours d'eau, de forêts, de routes, d'écritures s'y détachent nettement, même dans les parties les plus vigoureuses: il repose enfin les yeux de cette couleur rousse, adoptée presque généralement, dans ces dernières années, pour la représentation du sol sur les cartes en chromo-lithographie, et qui vous donne la sensation d'une promenade à travers les sables brûlants de l'Afrique.

Des cotes d'altitude, empruntées aux nivellements de l'Etat-major, de Bourdaloue, des différents services des Ponts-et-Chaussées, des Agents-Voyers, des chemins de fer, etc., sont gravées en bleu et inscrites en aussi grand nombre que possible dans les vallées et sur les sommets.

Telle est, en peu de mots, l'importante édition qui fait de la carte au 1:100,000 une œuvre complète: nous ne saurions que féliciter l'administration du soin qu'elle a pris de perfectionner ce document et d'y accumuler sous une forme toujours parfaitement claire, les renseignements précieux aussi bien aux hommes techniques qu'à l'industriel, à l'agriculteur et au simple touriste.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

du 30 juillet au 6 août 1881.

Naissances.

Cambornac, Marie, rue du Château, 29.
Bus, Jean, à Cahors.
Nil, Lucien, Avenue de la gare, 7.
Martory, Jean, à Toulousque.
Labarrière, Julie, à St-Georges.
Portal, Adeline, rue Cheval-Blanc, 4.
Daval, Georges, rue Labarre, 39.
Lacombe, Paul, impasse Citadelle, 4.
Lassalle, Rose, (naturelle), rue Fénelon, 13.
Besse, Eugène, rue Nationale, 40.

Mariages.

Nègre, Baptiste, et Soulié, Marie.

Décès.

Conquet, Isabelle, ménagère, 76 ans, (Hospice).
Cabanes, Louise, 13 mois, rue Vayrols, 40.
Mignot, Antoinette, s. p., 70 ans, imp. Catone, 9.
Beldio, Louise, s. p., 70 ans, à Arbouys bas.
Bourgnou, Marie, 3 ans, impasse Pouget.
Dubouquet, Jules, 2 mois, à St-Georges.
Donadieu, Antoine, 4 mois, impasse Citadelle, 3.
Bouygues, Marie, 5 ans, rue Fénelon.
Larandie, Célestine, 13 ans, (Hospice).
Guiraudet, Marguerite, 9 mois, rue Labarre.
Bouyssou, Louis, prop., 62 ans, à Cabessut.

Dernières Nouvelles

Tunis, 2 août.

Un mouvement effectif de Bou-Amena vers le nord est devenu impossible maintenant que nos troupes occupent les points d'eau, qui, dans cette saison, sont les étapes nécessaires de la marche dans le Sahara. Bou-Amena ne peut donc, en ce moment, qu'attendre au sud sur Tiout et dans la direction de Fignig, ou au sud-ouest dans les oasis marocaines, pour s'y ravitailler et vivre pendant la saison chaude. C'est dans ces régions lointaines qu'il faudra désormais aller le chercher dès que le permettra la saison.

On assure que le gouvernement français refusera d'accorder une indemnité quelconque aux Espagnols rapatriés par certaines agences ou par leurs consuls, lorsque ces espagnols ne pourront pas établir qu'ils étaient installés sur les territoires ravagés par Bou-Amena. Encore, avant de rien recevoir de ce chef, le gouvernement espagnol devra-t-il faire droit aux réclamations de nos nationaux, réclamations pendantes depuis la fin de l'insurrection carliste et communaliste (Carthagène et iotrasigeants).

Bourse de Paris

Cours du 6 août.

Rente 3 p. %	85 65
— 3 p. % amortissable	87 40
— 4 1/2 p. %	115 50
— 5 p. %	117 90

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, le 4 août 1881.

La détente qui vient de se produire dans le prix des reports permet à la spéculation de reprendre la campagne de hausse que les exigences de l'argent l'avaient forcée d'interrompre. C'est sur les Chemins, les valeurs de Suez et les valeurs Ottomanes que se portent ses principaux efforts. Les 3 0/0 ont monté pendant que des exécutions faisaient reculer le 5 0/0 à 118. On cote en ce mo-

ment le 3 0/0 à 86, l'Emprunt à 84.20, l'Amortissable à 87.50, le 5 0/0 à 118.45.

La Banque de France et le Crédit Foncier sont en forte reprise. Sur les Chemins, la hausse a, comme au mois de mai, le caractère d'un véritable enlèvement.

Le 5 0/0 Turc a de nouveau franchi le cours de 17. Le 5 0/0 Italien a remonté à 90.50; les fonds Russes et Austro-Hongrois, sont fermes mais peu mouvementés; les achats continuent sur les fonds Espagnols.

Nouvelle hausse sur le Suez à 1.867. Les recettes des sept premiers mois de l'année, qui avaient été de 17,712,891 en 1879 et de 24,500,438 en 1880 se sont élevés à 29,007,577 en 1881. Le mois de juillet qui avait produit 2,363,519 en 1879 et 3,225,069 en 1880, donné 4,400,000 en 1881.

Les actions des Ateliers de St-Denis étaient demandées de 365 à 640. Rappelons à nos lecteurs que le délai accordé aux actionnaires pour exercer leur droit de préférence dans la souscription aux 6,000 actions nouvelles expire le 10 courant. Les bons de l'Assurance Financière étaient fermes à 310. Les omnibus ont fléchi à 1,590. Le Gaz clôture à 1,515. Le Panama s'est avancé à 525.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du n° du 6 août.

Les reptiles de France: E. Sauvage. — La grande comète de 1881: C. Wolf. — Une application chirurgicale de la balance d'induction de M. Hughes. — L'éclairage électrique par incandescence, système Maxim: Ed. Hospitalier. — L'orage à grêle du 18 juin 1881 observé à La Chapelle-Saint-Mesmin, près Orléans: L. Godefroy. — Sur les chaleurs extraordinaires de juillet 1881: E. Renou. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 25 juillet 1881: Stanislas Meunier. — Expérience sur la cohésion des liquides: G. Sire. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Recettes utiles.

Paris, 120, boulevard St-Germain.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, nausées, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros-esse; diarrhées, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueux, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plu-kow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, des souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses sueurs nocturnes.

N° 99,625: Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, de oppressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnety.

Cure n° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalescière. — Léon PEYCLET instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte, 1/4 kil., 2 fr. 15 1/2; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, honne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, DU BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES. Dépôt à Cahors, Vinet droguiste.

AVIS

MM. Félix Prot et C^o successeurs de Lubin, parfumeurs 55, Rue Sainte-Anne, à Paris, engagent leurs clients à se bien défier de la contrefaçon de leur Eau de toilette, dite Eau de Lubin qui se trouve actuellement répandue dans le midi de la France.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX
rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc. **SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

<p>DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.</p> <p>SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.</p>	<h3>Pharmacie Centrale</h3> <p>de Cahors.</p>	<p>DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères</p> <p>SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres</p>
---	---	--

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques et sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonfous, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES
1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

A LA CHEMISE DE SOIE

J. ASTRIE

CHEMISIER, 12, rue Alsace-Lorraine, 12, TOULOUSE.
NOUVEAU SYSTEME de coupe, le seul donc le succès soit infaillible. — Caleçon et Gilets flanelle sur mesure. Toute la nouveauté en Cravate fichus, foulards, etc. etc. — BONNERIE ANGLAISE (fabrication Morbey. — CHAUSSETTES et BAS DE SOIE pour la Ville et le Théâtre. — Nouveaux rayons de GANTERIE et de PARFUMERIE Maison vendant le meilleur marché de tout le Midi Pour Cahors et les environs, s'adresser à M. Gilis, rue Fénélon 12

A céder de suite, à Angoulême.

Un magasin de Lingerie, mercerie et articles de Paris. Inutile de se présenter sans être muni de bonnes références. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Godinaud marchand de pianos, à Cahors.

Maux d'estomac
DRAGÉES DIGESTIVES
du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris
Dyspepsies Constipation
Gastrites Vomissements
Gastralgies Pesanteurs
Aigreurs Gaz Renvois



100 dragées 2 fr. 50
GUERISON RAPIDE ET ASSURÉE
Dépositaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac; à Gourdon M. Noulhiane; à Figeac MM. Cougoule, et Cérède Successeur de Bladou pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES
Ce d'Assurances sur la Vie (fondée en 1855)
Siège social à Paris, rue de la Paix, 4

GARANTIES 22 MILLIONS

Assurances avec chances de paiement anticipé par voie de tirage au sort Rentes viagères.

Caisse populaire d'Assurances à Tirages par titres de 500 fr. et primes de 1 fr. 50 ou 2 fr. par mois

S'adresser pour les renseignements et souscriptions : à l'Agence de la Société Générale, rue Fénélon 8, et à M. Ferby, caissier de la Société Générale.

RÉGISSEUR DEMANDÉ

Ou demande une personne honnête et sérieuse de province, pour régir de grandes propriétés, (terres et bois), logé, chauffé, terrain et de 5 à 8000 fr., selon convenance. Ne pas envoyer les certificats. Ecrire avec timbre de réponse à M. Pol, 13, rue J. J. Rousseau, à Paris.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrites comme Célestins.
Administration de la C^e concessionnaire :
PARIS, 22, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION Universelle de 1887

PREMIERS PRIX aux CONCOURS régionaux du Midi.

USINE a LOURDES Fondée en 1729

ADMINISTRATION PARIS, 7, rue d'Argenteuil, 7, PARIS

CHOCOLAT PAILLASSON

Le plus grand succès du jour !
200,000 Lecteurs

L'IMPARTIAL FINANCIER
(6^e Année) ET POLITIQUE (6^e Année)
PROPRIÉTÉ du CRÉDIT CENTRAL de PARIS
8, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS
Paraît tous les Dimanches :

50 ANS de plus de 16 pages de texte, le plus répandu, le plus sérieux, le plus indépendant, le plus complet, le meilleur marché des journaux financiers et politiques. Publie les Cours de toutes les Valeurs

SANS AUCUNE EXCEPTION et les Listes officielles de tous les Tirages EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant deux mois sur demande adressée au Directeur

Abonnements : Envoyer 50 c. en timbres-poste au Directeur 50 c. de Montmartre Paris

A. BREL

COIFFEUR PARFUMEUR

BOULEVARD NORD. (CAHORS.)

Plus de Maux de Dents

ELIXIR DENTIFRICE DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

Prix du flacon 2 et 4 francs.

Brochures et échantillons gratuits.

Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

AU PRINTEMPS

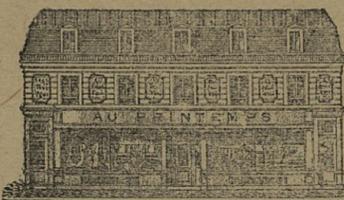
MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus



MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus

J. FILHOL & J. COURSE.

9, RUE DE LA LIBERTÉ, 9. CAHORS

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIE, BLANC, TOILERIE ET COUVERTURES TAPIS, FOYERS, CARPETTES, PASSAGES, ETC., ETC. CHALES, CONFECTIONS SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Envoi d'échantillons, franco, sur demandes.

Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 fr.

NOTA. — Par ses rapports directs avec les principales fabriques de France et de l'étranger, son organisation toute spéciale et son système de tout vendre de confiance et à très petit bénéfice, la Maison du PRINTEMPS offre à Cahors les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Machines Agricoles

Battesses à bras et à manège, Concasseurs, Coupe-racines, Pompes à Cha-pelet à l'abri de la gelée, Egrenoirs à maïs, Ventilateurs, Hache-paille, Hache-maïs, ayant obtenu la MÉDAILLE D'OR au Concours régional de Cahors 1881.

Dépôt : Chez Cangardel, quincaillier, à Cahors.

BAYLES, J

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, bygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis-cannes, gilets, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRENERIE ET COUVERTS	ARTICLES DE PARIS,
DE LA MAISON CHRISTOFLE	TONDEUSES, TOURNE-BROCHES
ET RÉARGENTURE.	ET RÉPARATIONS.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE	ASSORTIMENT
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES	DE REVOLVERS DES FABRIQUES
D'OR ET D'ARGENT.	DE LIÈGE.

Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1^{er} prix, médaille d'ARGENT..... Néac, 1877,
Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT..... Italie, 1878,
1^{er} prix médaille d'OR..... Agen, 1879,

TUILES (sept modèles, BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiment, et jardins, Carrelage, Coupes, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de bons ouvriers, Mouleurs, Estampeurs pour Fleurons, poinçons, suspensions, statues et ornements divers.

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 Nos par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR ANNÉE

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs cédées en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbre-poste, 59, rue Taibout, PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE